

L'ORÉAL

Rapport financier semestriel

Au 30 juin 2020



SOMMAIRE

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	4
1.1. Le Groupe consolidé	4
1.2. Information sectorielle	5
1.3. Faits marquants de la période	8
1.4. Facteurs de risques et transactions entre parties liées	9
1.5. Perspectives	10
1.6. Événements postérieurs à la clôture	10
2. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2020	11
2.1. Comptes de résultat consolidé comparés	12
2.2. État du résultat global consolidé	13
2.3. Bilans consolidés comparés	14
2.4. Tableaux des variations des capitaux propres consolidés	15
2.5. Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	17
2.6. Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	18
3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2020	35
4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	36

L'ORÉAL

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

au 30 juin 2020

Situation semestrielle au 30 juin 2020

Les comptes qui suivent ont été examinés par le Conseil d'Administration du 30 juillet 2020 et ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes.

Il y a lieu de rappeler que les résultats semestriels de L'Oréal ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'exercice annuel.

1.1. LE GROUPE CONSOLIDÉ

À données comparables, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, l'évolution du chiffre d'affaires du Groupe L'Oréal ressort à - 11,7 %.

L'effet net de changement de structure est de + 0,3 %.

L'évolution à taux de change constants ressort à - 11,4 %.

Les effets monétaires ont eu un impact négatif de - 0,3 %. En extrapolant les cours de change du 30 juin 2020, c'est-à-dire avec 1 € = 1,121 \$ jusqu'au 31 décembre, l'impact des effets monétaires s'établirait à environ - 1,5 % sur le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'année 2020.

À données publiées, le chiffre d'affaires du Groupe, au 30 juin 2020, atteint 13,07 milliards d'euros, soit - 11,7 %.

Le résultat net hors éléments non récurrents, part du groupe ⁽¹⁾, ressort à 2 144 millions d'euros.

Le Bénéfice Net Par Action ⁽²⁾, à 3,82 euros est en baisse de - 12,7 % par rapport au premier semestre 2019.

Les éléments non récurrents s'élèvent à 322 millions net d'impôts, dont 407 millions d'autres produits et charges, constitués principalement : de dépréciations d'actifs à hauteur de 90 millions d'euros ; de frais de restructuration pour un montant de 133 millions d'euros ; ainsi que des coûts engendrés par la crise sanitaire pour un montant de 140 millions d'euros, comprenant les mesures de protection des salariés et les frais provoqués par un arrêt soudain et total de certaines activités sur les périodes bien définies de confinement imposées par autorités locales.

Après prise en compte des éléments non récurrents, le résultat net part du groupe s'établit à 1 822,5 millions d'euros.

1.1.1. Compte de résultat consolidé

La marge brute, à 9 564 millions d'euros, ressort à 73,1 % du chiffre d'affaires, stable par rapport au premier semestre 2019.

Les frais de recherche et développement, à 455 millions d'euros, représentent 3,5 % du chiffre d'affaires.

Les frais publi-promotionnels ressortent à 30,5 % du chiffre d'affaires, en augmentation de 30 points de base.

Les frais commerciaux et administratifs, à 21,1 % du chiffre d'affaires, sont en augmentation de 80 points de base par rapport au premier semestre 2019.

Au total, le résultat d'exploitation s'établit à 2 357 millions d'euros, en baisse de 150 points de base par rapport au premier semestre 2019, à 18,0 % du chiffre d'affaires.

Les frais financiers s'élèvent à 36,5 millions d'euros.

Les dividendes de Sanofi s'élèvent à 372 millions d'euros.

L'impôt sur les résultats hors éléments non récurrents s'établit à 547 millions d'euros, soit un taux de 20,3 %, inférieur à celui du premier semestre 2019.

1.1.2. Flux de trésorerie/bilan

La marge brute d'autofinancement s'élève à 2 668 millions d'euros. Son évolution est en ligne avec celle du résultat net.

La variation du besoin en fonds de roulement ressort à 889 millions d'euros.

Les investissements, à 504 millions d'euros, représentent 3,8 % du chiffre d'affaires.

Le cash-flow opérationnel s'élève à 1 274 millions d'euros.

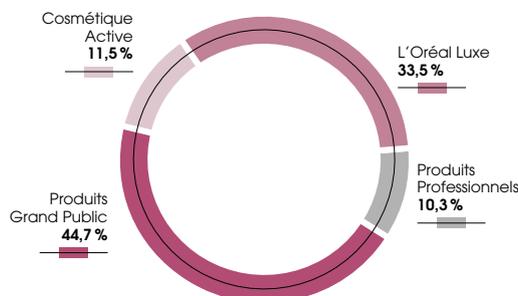
Au 30 juin 2020, après prise en compte de la dette financière de location pour un montant de 1 858 millions d'euros, la trésorerie nette s'établit à 2 161 millions d'euros.

(1) Le résultat net hors éléments non récurrents, part du groupe, exclut principalement les plus ou moins-values sur cessions d'actifs à long terme, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, les effets d'impôts et les intérêts minoritaires.

(2) Bénéfice net dilué par action, hors éléments non récurrents, part du groupe.

1.2. INFORMATION SECTORIELLE

1.2.1. Chiffre d'affaires par Division



À fin juin, la Division des Produits Professionnels est à - 21,3 % à données comparables et - 21,7 % à données publiées.

Après un bon démarrage en tout début d'année, notamment sur sa plus grande marque, *L'Oréal Professionnel*, la Division des Produits Professionnels a vu son activité pénalisée par la crise sanitaire, avec la fermeture brutale des salons à travers le monde. À la fin du deuxième trimestre, la Division améliore progressivement ses performances. Avec la réouverture progressive des salons de coiffure, de nombreux pays sont repartis en croissance notamment les États-Unis, l'Allemagne et la Chine. *Kérastase* continue à surperformer le marché avec le lancement réussi de *Genesis* et son développement omnicanal.

Le e-commerce atteint des performances records sur le semestre et confirme l'accélération de la transformation digitale de la Division. L'accompagnement des coiffeurs pendant la crise, par le gel des créances, l'éducation en ligne et la mise à disposition de masques et de gels hydroalcooliques, a renforcé L'Oréal dans sa position de leader sur le marché et au sein de l'industrie.

La Division des Produits Grand Public réalise un premier semestre à - 9,4 % à données comparables et à - 10,4 % à données publiées.

La crise sanitaire a eu comme conséquence une forte décélération du marché du maquillage ce qui a pénalisé la performance de *Maybelline New York* et *NYX Professional Makeup* en particulier. L'activité de la Division au total hors maquillage est stable. En soin capillaire, *Fructis* maintient une forte croissance grâce à *Fructis Hair Food*. En soin visage, *L'Oréal Paris* continue de progresser et de surperformer le marché grâce aux lancements de sérums sur *Revitalift*. Enfin, la Division a gagné des parts de marché sur un marché très dynamique de la coloration à domicile. La Division a réalisé une excellente performance en Chine, notamment avec *3CE Stylenanda* en maquillage, et a gagné des parts de marché dans la plupart des grands pays européens. Il faut noter aussi la bonne performance au Brésil qui clôture le semestre en positif.

L'avance digitale du Groupe a permis de tirer profit du e-commerce partout dans le monde ; en Chine mais aussi aux États-Unis où le chiffre d'affaires en ligne a plus que doublé sur la période.

Toutes les zones géographiques ont préparé un puissant plan d'accélération sur le deuxième semestre autour de trois priorités : accélération du rythme d'innovation, grandes opérations « *Back to Beauty* », intensification des investissements médias afin de stimuler la demande.

La Division L'Oréal Luxe clôture le semestre à - 16,8 % à données comparables et à - 14,9 % à données publiées, dans un marché mondial de la beauté de luxe en repli d'environ 23 %.

La Division poursuit ses gains de parts de marché grâce à la puissance des grandes marques, notamment celles avec de fortes positions en soin de la peau comme *Kiehl's*, *Lancôme* ou *Helena Rubinstein*. Les derniers lancements de parfums, comme *Libre* de *Yves Saint Laurent*, enregistrent également de belles performances aux côtés des piliers historiques. La catégorie la plus affectée demeure le maquillage.

L'Oréal Luxe gagne des parts de marché dans toutes les zones, excepté en Amérique du Nord. Sur la fin du premier semestre, les premiers signes encourageants de reprise se confirment dans les grands marchés du luxe, notamment en Asie, et plus particulièrement en Chine, où la Division est de nouveau en croissance de plus de 30 % ⁽¹⁾. Mais aussi en Europe de l'Ouest (France, Allemagne) où les événements de fêtes des mères et pères ont marqué un retour de la consommation.

La Division a continué à connaître une très forte progression en e-commerce en hausse mondialement de plus de 65 % ⁽²⁾. Le *Travel Retail* reste par contre très pénalisé par le faible trafic aérien.

La réouverture progressive des commerces physiques et le plan soutenu de grands lancements mondiaux au second semestre devraient permettre à L'Oréal Luxe de profiter du rebond de l'activité et surperformer le marché.

(1) À données comparables : à structure et taux de change identiques.

(2) Chiffre d'affaires sur nos sites en propre + estimation du chiffre d'affaires réalisé par nos marques correspondant aux ventes sur les sites e-commerce de nos distributeurs (donnée non audité). Evolution à données comparables.

Dans un marché dermocosmétique atone, la Division Cosmétique Active réalise, à fin juin, une croissance soutenue à + 9,0 % à données comparables et + 6,0 % à données publiées.

Sur le second trimestre, la Division délivre une performance robuste à + 4,3 % ⁽¹⁾. Ces résultats sont liés à une forte mobilisation des équipes sur le levier digital, pour intensifier l'activation des marques et renforcer les relations avec les prescripteurs et les consommateurs. La Division bénéficie ainsi de son expertise dans le e-commerce qui devient le

premier moteur de la croissance dans toutes les zones. La performance de la Division est particulièrement remarquable en Asie et en Amérique du Nord, où *CeraVe*, *SkinCeuticals* et *La Roche-Posay* présentent des croissances à deux chiffres et gagnent de nouvelles parts de marché.

D'ailleurs, ces trois mêmes marques délivrent globalement à nouveau d'excellentes performances. En particulier, *CeraVe*, la marque la plus contributrice à la croissance de la Division, signe une croissance à deux chiffres dans toutes les zones.

1.2.2. Résultat d'exploitation par Division

	30.06.2019		31.12.2019		30.06.2020	
	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA	En millions d'euros	% CA
PAR DIVISION						
Produits Professionnels	327,9	19,1 %	691,6	20,1 %	140,0	10,4 %
Produits Grand Public	1 351,1	20,7 %	2 574,6	20,2 %	1 243,7	21,3 %
L'Oréal Luxe	1 227,3	23,8 %	2 493,7	22,6 %	892,0	20,4 %
Cosmétique Active	376,1	26,5 %	620,8	23,3 %	433,8	28,9 %
Total des Divisions avant non alloué	3 282,3	22,2 %	6 380,7	21,4 %	2 709,5	20,7 %
Non alloué ⁽¹⁾	- 393,9	- 2,7 %	- 833,2	- 2,8 %	- 352,3	- 2,7 %
GROUPE	2 888,4	19,5 %	5 547,5	18,6 %	2 357,2	18,0 %

(1) Non alloué = Frais centraux Groupe, recherche fondamentale, stock-options, actions gratuites et divers. En % du chiffre d'affaires du total des Divisions.

Le Groupe L'Oréal est géré par périodes annuelles. De ce fait, les rentabilités d'exploitation semestrielles ne sont pas extrapolables sur l'année.

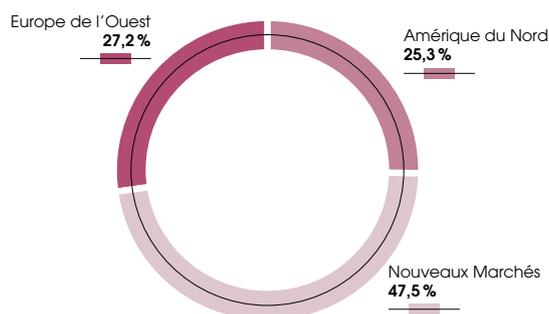
La rentabilité de la **Division des Produits Professionnels** est passée de 19,1 % à 10,4 %.

La rentabilité de la **Division des Produits Grand Public** s'améliore de 60 points de base à 21,3 %.

L'Oréal Luxe affiche une rentabilité de 20,4 % à comparer à 23,8 % au premier semestre 2019.

La rentabilité de la **Division Cosmétique Active** augmente à nouveau et atteint un niveau très élevé à 28,9 %.

1.2.3. Chiffre d'affaires par zone géographique



1.2.3.1. Europe de l'Ouest

La zone est à - 16,1 % à données comparables et à - 15,6 % à données publiées. Le marché en Europe de l'Ouest a été très affecté par le confinement des populations et la fermeture des salons de coiffure, des grands magasins et des parfumeries dans la quasi-totalité des pays. Depuis la mi-mai, on note un redressement du marché, en particulier sur les

catégories capillaire et soin de la peau. La reprise est toutefois plus progressive sur le maquillage et les solaires. Les pays du sud, comme l'Espagne et l'Italie, ont été les plus affectés, du fait d'un confinement plus long et d'un e-commerce structurellement moins développé, tandis que l'Allemagne, les Pays-Bas et les pays scandinaves ont mieux résisté.

(1) À données comparables : à structure et taux de change identiques.

Dans ce contexte difficile, la Division des Produits Grand Public a doublé ses ventes en ligne et a réalisé une très belle performance dans la coloration à domicile. *Garnier* renforce ses positions, avec notamment le très bon démarrage de la ligne *Fructis Hair Food*. L'Oréal Luxe surperforme son marché, en particulier sur les parfums et sur le soin de la peau avec *Biotherm*. La Division Cosmétique Active progresse à fin juin sur les marques *La Roche-Posay* et *SkinCeuticals*. *CeraVe* est en très forte accélération, tandis que *Vichy* a été pénalisée par un marché anti-âge en retrait. La Division des Produits Professionnels a souffert de la fermeture des salons, mais la reprise est encourageante. Le e-commerce a été très dynamique à + 91 % ⁽¹⁾ au deuxième trimestre, y compris à partir du déconfinement.

1.2.3.2. Amérique du Nord

La zone est à - 15,2 % à données comparables et à - 13,1 % à données publiées. Le deuxième trimestre est fortement impacté par les mesures de confinement. Malgré des signes encourageants de reprise du marché depuis la réouverture progressive des points de vente, l'incertitude persiste selon la situation sanitaire des États aux États-Unis. À noter l'accélération remarquable du e-commerce pour l'ensemble des Divisions, qui reste très dynamique après la réouverture des points de vente.

La Division des Produits Grand Public est pénalisée par sa forte empreinte dans la catégorie du maquillage. Elle renforce toutefois son leadership dans la coloration, et accélère dans la catégorie du soin de la peau avec *Revitalift Hyaluronic Acid Serum* et *10 % Pure Glycolic Acid Serum* de L'Oréal Paris. La Division gagne des parts de marché en ligne, avec une croissance à trois chiffres. L'Oréal Luxe atténue l'impact des fermetures de points de vente grâce à l'accélération du soin de la peau, notamment chez *Kiehl's*, *Lancôme* et *IT Cosmetics*, et une croissance en e-commerce qui a plus que doublé au second trimestre. La Division des Produits Professionnels a souffert en avril et en mai, mais rebondit au mois de juin avec la réouverture des salons. Elle a renforcé ses partenariats avec les salons en les soutenant financièrement lors de la crise, notamment avec *SalonCentric* qui marque une croissance à deux chiffres au mois de juin. La Division Cosmétique Active continue d'enregistrer une croissance record à deux chiffres et gagne des parts de marché significatives. *CeraVe* est particulièrement dynamique avec une croissance de plus de 50 %, soutenu par des investissements digitaux. *SkinCeuticals* est en croissance à deux chiffres.

1.2.3.3. Nouveaux Marchés

- **Asie Pacifique** : la zone est à - 3,9 % à données comparables et à - 3,4 % à données publiées, la plupart des pays étant toujours impactés par les conséquences de la pandémie au deuxième trimestre.

La **Chine continentale** est à + 17,5 % à données comparables et + 16,2 % à données publiées.

Le marché de la beauté chinois redevient positif au deuxième trimestre. L'appétit des consommateurs chinois pour les grandes marques, la qualité et les produits sûrs reste très fort. La reprise rapide est notamment due aux divers festivals organisés en ligne et hors ligne. L'Oréal Chine a accéléré sa croissance au deuxième trimestre, surperformant le marché, et a gagné des parts de marché dans toutes les Divisions et dans les catégories du soin de la peau, du maquillage et du capillaire. Dans la continuité du premier trimestre, la croissance en ligne reste dynamique.

Depuis mai, les grands magasins et les boutiques retrouvent la croissance. Lors de la grande journée de shopping en ligne du 18 juin, L'Oréal a remporté des parts de marché significatives, grâce à son expertise en digital. L'Oréal Paris et *Lancôme* ont atteint les deux premières positions sur le classement de Tmall lors de cette journée.

Dans **le reste de la zone Asie Pacifique**, la situation reste contrastée dans la plupart des pays. Les pays les moins affectés par la pandémie tels que la Corée du Sud, Taïwan, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vietnam, enregistrent un retour à la croissance au mois de juin, tandis que le Japon et l'Asie du Sud restent affectés par leur exposition forte à la catégorie du maquillage. À cause d'une absence totale de tourisme, Hong Kong (SAR) fait face à une situation commerciale bien plus difficile qu'en 2019. La progression de la pandémie en Inde ralentit significativement la consommation.

En dépit d'une situation globalement difficile, les Divisions L'Oréal Luxe et Cosmétique Active contribuent au rebond progressif en gagnant des parts de marché dans tous les marchés principaux, notamment dans la catégorie du soin de la peau.

Le e-commerce est, pour toutes les Divisions et marchés, un moteur de croissance puissant qui a atteint une progression de près de 60 % ⁽¹⁾ à travers la zone.

- **Amérique Latine** : la zone est à - 13,9 % à données comparables et à - 25,0 % à données publiées, avec des situations différenciées selon les pays. À noter toutefois la bonne performance au Brésil de la Division des Produits Grand Public et de la Division Cosmétique Active, portée par *CeraVe*. Après un confinement général en avril et en mai, des signes de reprise sont à nouveau visibles dans tous les marchés de la zone en juin. Cela est lié à la réouverture progressive des points de vente, mais également à l'accélération du e-commerce au deuxième trimestre, en progression à trois chiffres. Le soin de la peau est en forte croissance. La coloration enregistre une croissance soutenue pour la Division des Produits Grand Public, tandis que la Division des Produits Professionnels a souffert de la fermeture des salons de coiffure dans la plupart des pays au second trimestre. La Division Cosmétique Active est stable. L'Oréal Luxe continue de gagner des parts de marché dans la zone.
- **Europe de l'Est** : la zone est à - 12,1 % à données comparables et - 14,2 % à données publiées. Alors que l'Europe centrale s'améliore sur le plan sanitaire avec la plupart des circuits de distribution ouverts, la Russie, la Turquie et l'Ukraine subissent encore une accélération de la pandémie et ont ainsi été plus affectés par la crise. Seule la Division Cosmétique Active a progressé pendant le trimestre, alors que les autres Divisions ont décliné, en particulier la Division des Produits Professionnels, du fait de la fermeture des salons. Le mois de juin a montré toutefois des signes très encourageants de reprise, notamment pour les Divisions L'Oréal Luxe et Cosmétique Active qui sont en croissance. Le e-commerce est dynamique, représentant désormais plus de 16 % des ventes.
- **Afrique, Moyen-Orient** : la zone est à - 17,4 % à données comparables et à - 19,1 % à données publiées. Le Moyen-Orient continue à être affecté par la pandémie, notamment l'Arabie Saoudite, l'Égypte et le Pakistan qui subissent de façon récurrente des fermetures de points de vente. La pandémie a commencé plus tard en Afrique subsaharienne, mais a accéléré fortement aux mois de mai et juin. Toutes les Divisions sont impactées par la pandémie, la Division Cosmétique Active étant la moins affectée.

(1) Chiffre d'affaires sur nos sites en propre + estimation du chiffre d'affaires réalisé par nos marques correspondant aux ventes sur les sites e-commerce de nos distributeurs (donnée non audité). Evolution à données comparables.

1.3. FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

- Le 26 février, L'Oréal a été reconnue comme l'une des Sociétés les Plus Éthiques au Monde par l'Institut Ethisphere, leader mondial dans la définition et la promotion des standards d'éthique des affaires. C'est la onzième fois que L'Oréal obtient cette reconnaissance, preuve de son engagement à agir avec intégrité et à privilégier la conduite éthique de ses activités.
- Le 17 mars, le Document d'Enregistrement Universel 2019 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers. Ce Document comprend notamment le Rapport Financier Annuel, un Rapport Intégré, les Rapports des Commissaires aux Comptes et leurs honoraires ainsi que les informations requises au titre du descriptif du programme de rachats d'actions.
- Le 30 mars, le Conseil d'Administration de L'Oréal s'est réuni et, compte tenu du contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19, a pris la décision de reporter au 30 juin l'Assemblée Générale initialement prévue le 21 avril.
- Le 31 mars, après avoir obtenu les autorisations nécessaires de la part des autorisés compétentes, L'Oréal a finalisé l'acquisition des marques Mugler et des parfums Azzaro du groupe Clarins, conformément aux termes communiqués le 21 octobre 2019.
- Le 14 mai, L'Oréal a annoncé la nomination de Myriam Cohen-Welgryn qui a rejoint le Groupe en tant que Présidente de la Division Cosmétique Active et a intégré à ce titre le Comité Exécutif. Elle succède à Brigitte Liberman, qui, après 34 années passées dans le Groupe, a souhaité prendre sa retraite à la fin de l'année.
- Le 18 juin, L'Oréal a annoncé la signature d'un accord avec Henry Thayer Company pour l'acquisition de Thayers Natural Remedies, une marque américaine de soin de la peau. La marque sera intégrée dans la Division des Produits Grand Public de L'Oréal.
- Le 25 juin, L'Oréal a lancé son nouveau programme de développement durable, « L'Oréal pour le Futur », avec une nouvelle série d'objectifs ambitieux à horizon 2030. Face à des défis environnementaux et sociaux toujours plus pressants, L'Oréal accélère sa transformation en matière de développement durable et d'inclusion.
- Le 29 juin, L'Oréal a finalisé la cession de la marque Roger & Gallet au holding d'investissement français Impala, à la suite de l'annonce faite le 4 février 2020.
- Le 30 juin, L'Oréal a tenu son Assemblée Générale à huis clos. Toutes les résolutions ont été approuvées, dont l'approbation d'un dividende de 3,85 euros par action, identique à celui de 2019.

1.4. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

1.4.1. Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux exposés dans la rubrique 3.5 du Document d'Enregistrement Universel 2019, lesquels ne présentent pas d'évolution significative sur le premier semestre 2020, auxquels il convient d'ajouter le risque de crise sanitaire lié à l'activité ci-après exposé.

RISQUE LIÉ À L'ACTIVITÉ / CRISE SANITAIRE

Description du risque	Gestion du risque
<p>L'Oréal est par sa présence mondiale, exposé aux épidémies ou autres crises de santé publique dans les 74 pays dans lesquels il opère.</p> <p>Les principaux risques identifiés couvrent différents pans d'activités du Groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • atteintes à la santé, la sécurité et la sûreté des collaborateurs dans le cadre de leurs missions et de leurs déplacements professionnels, et confinement de la population empêchant l'accès des collaborateurs sur leur site de travail, en particulier sur les sites de production et de distribution ; • difficultés d'approvisionnement ou indisponibilité des matières premières et composants, et limitations des capacités de production et de distribution des produits liées aux mesures sanitaires restrictives mises en place par les autorités des pays où le Groupe opère ; • réductions de la demande des produits liée à l'impact des mesures de restriction des déplacements sur l'accès aux points de vente physiques, et notamment sur le circuit du <i>Travel Retail</i> particulièrement sensible à ces crises sanitaires ; • difficultés financières des fournisseurs et clients suite à une réduction drastique de leurs niveaux d'activité. <p>Ainsi, le début de l'année 2020 a été marqué par la crise sanitaire du Covid-19 qui s'est répandue dans le monde entier et qui continue de toucher de nombreuses zones géographiques où le Groupe opère.</p> <p>En fonction de sa durée, de son expansion géographique et des conséquences économiques et sociales en découlant, une crise sanitaire peut avoir un impact significatif sur les activités du Groupe et l'atteinte de ses objectifs.</p>	<p>L'Oréal a mis en place un dispositif de gestion de crise permettant de prévenir et limiter les impacts des événements indésirables sur toutes ses entités.</p> <p>Face à une crise sanitaire, la priorité du Groupe est de préserver la santé, la sécurité et la sûreté de ses collaborateurs. Le Groupe y répond à travers le respect des directives des autorités des pays où il opère, et l'application de ses standards mondiaux et élevés de gestion de la sécurité et de la santé sur ses sites opérationnels et en situation de voyage professionnel.</p> <p>Les systèmes d'information du Groupe permettent de développer à grande échelle les méthodes de travail flexibles et à distance, et font l'objet des dispositifs de protection de sécurité adéquats.</p> <p>Les politiques de gestion de la <i>supply chain</i> et des stocks, les plans de continuité d'activité des sites industriels et logistiques permettent d'anticiper les actions nécessaires à la gestion de leurs perturbations. Les relations long terme construites avec les fournisseurs stratégiques du Groupe, les politiques de diversification du <i>sourcing</i> et plans de continuité opérationnels permettent de limiter les impacts de ces crises.</p> <p>La présence du Groupe sur tous les canaux de distribution, et notamment les capacités de ventes en ligne développées avec des partenaires diversifiés (sites en propre, <i>e-retailers</i>, <i>pure players</i>), ainsi que son expertise des relations consommateurs digitalisées, permettent de maximiser les opportunités de développement dans des contextes perturbés.</p> <p>Enfin, la présence globale et équilibrée du Groupe en termes de zones géographiques, catégories de produits et canaux de distribution, la très forte réactivité et capacité d'adaptation de ses équipes à travers son modèle d'organisation stratégiquement concentré et opérationnellement décentralisé, ainsi que la robustesse de sa situation financière contribuent à sa capacité à faire face aux conséquences économiques de ces crises.</p>

Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2020 sont exposés dans la note 9 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent Rapport.

1.4.2. Transactions entre parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées par mise en équivalence ne sont pas d'un niveau significatif au 30 juin 2020. Par ailleurs, sur les six premiers mois de 2020, il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe.

1.5. PERSPECTIVES

Le Groupe L'Oréal a fait preuve d'une grande résilience lors de ce premier semestre 2020, marqué par la crise de la pandémie de Covid-19.

La première priorité du Groupe pendant cette période a été d'assurer la protection sanitaire et sociale de ses collaborateurs partout dans le monde, de protéger ses petits clients et fournisseurs par des facilités de crédit et de paiement, et d'être solidaire des personnels soignants par le don de plus de 15 millions d'unités de gels hydroalcooliques et de soins pour les mains.

La consommation de produits de beauté sur la période a été fortement impactée par la fermeture de millions de points de vente (salons, parfumeries, grands magasins, magasins d'aéroports, etc.), qui a provoqué une véritable crise d'offre plutôt que de demande, les consommateurs étant temporairement empêchés de pouvoir acheter les produits et services.

Dans ces conditions exceptionnellement adverses, chaque Division de L'Oréal a démontré une grande résilience de son activité. La Division Cosmétique Active est parvenue à rester en nette croissance. La Division Produits Grand Public a limité son recul malgré son fort poids en maquillage, qui a été la catégorie la plus ralentie. Et les Divisions L'Oréal Luxe et Produits Professionnels ont réussi remarquablement, grâce au e-commerce, à maintenir une activité relativement soutenue malgré la fermeture de la quasi-totalité de leurs points de vente. Au total, le Groupe a ainsi réussi à surperformer le marché de la beauté sur la période, et voit son activité ré-accélérer mois après mois depuis avril et se rapprocher progressivement de la croissance.

Cette résilience de l'activité a été rendue possible par plusieurs points forts essentiels du Groupe. Tout d'abord, l'avance dans le domaine du digital et du e-commerce qui s'est révélée capitale pendant la crise et qui s'est encore amplifiée, le e-commerce progressant de + 64,6 % ⁽¹⁾ sur ce semestre. De même, la performance de L'Oréal en Chine continentale a été déterminante, la croissance sur le deuxième trimestre ayant rebondi à + 30 % ⁽²⁾. Enfin, la puissance de nos marques et de nos grands produits qui constituent de véritables valeurs refuges pour les consommateurs en ces temps troublés. Il faut aussi souligner la formidable mobilisation et la remarquable agilité de nos équipes dans le monde entier.

En parallèle, le Groupe a été capable de délivrer des résultats qui témoignent d'une solide résistance : rentabilité à 18 % proche du niveau annuel 2019, recul limité du bénéfice net par action, et un compte d'exploitation au total très préservé avec une marge brute élevée, des frais en recul et un investissement maintenu en relatif en recherche et en moyens moteurs.

Nous abordons ce deuxième semestre avec lucidité, confiance et volontarisme. Lucidité car la crise sanitaire mondiale n'est malheureusement pas terminée. Confiance car l'appétit des consommateurs pour la beauté est intact et que l'accès aux points de vente devrait être dorénavant rétabli. Et enfin volontarisme car nous engageons sur ce deuxième semestre un plan offensif deancements de nouveaux produits et de moyens moteurs pour stimuler, en partenariat avec nos clients, le retour de la consommation de produits de beauté. Nous sommes ainsi déterminés à surperformer le marché, retrouver le chemin de la croissance si les conditions sanitaires le permettent, et délivrer une solide rentabilité.

1.6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels résumés par le Conseil d'Administration.

(1) Chiffre d'affaires sur nos sites en propre + estimation du chiffre d'affaires réalisé par nos marques correspondant aux ventes sur les sites e-commerce de nos distributeurs (donnée non audité). Évolution à données comparables.

(2) À données comparables : à structure et taux de change identiques.

2

COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS 2020

2.1. Comptes de résultat consolidé comparés	12
2.2. État du résultat global consolidé	13
2.3. Bilans consolidés comparés	14
2.4. Tableaux des variations des capitaux propres consolidés	15
2.5. Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	17
2.6. Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés	18

2.1. COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ COMPARÉS

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2019
Chiffre d'affaires	3.1	13 076,5	14 811,5	29 873,6
Coût des ventes		- 3 512,3	- 3 988,5	- 8 064,7
Marge brute		9 564,2	10 823,0	21 808,9
Frais de recherche et innovation		- 455,3	- 459,7	- 985,3
Frais publi-promotionnels		- 3 986,5	- 4 471,7	- 9 207,8
Frais commerciaux et administratifs		- 2 765,2	- 3 003,3	- 6 068,3
Résultat d'exploitation	3.1	2 357,2	2 888,4	5 547,5
Autres produits et charges	4	- 407,1	- 170,4	- 436,5
Résultat opérationnel		1 950,1	2 718,0	5 111,0
Coût de l'endettement financier brut		- 33,3	- 40,7	- 75,4
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		10,6	18,3	28,7
Coût de l'endettement financier net		- 22,7	- 22,4	- 46,7
Autres produits et charges financiers		- 13,8	- 7,8	- 16,0
Dividendes Sanofi		372,4	363,0	363,0
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		2 286,0	3 050,8	5 411,4
Impôts sur les résultats		- 463,1	- 718,1	- 1 657,2
Résultat net des sociétés mises en équivalence		0,7	-	1,0
Résultat net		1 823,6	2 332,7	3 755,2
Dont :				
• part du groupe		1 822,5	2 326,7	3 750,0
• part des minoritaires		1,1	6,0	5,2
Résultat net par action part du groupe (<i>en euros</i>)	10.3	3,26	4,15	6,70
Résultat net dilué par action part du groupe (<i>en euros</i>)	10.3	3,25	4,13	6,66
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe des activités poursuivies (<i>en euros</i>)	10.3	3,84	4,40	7,78
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe des activités poursuivies (<i>en euros</i>)	10.3	3,82	4,38	7,74

2.2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2019
Résultat net consolidé de la période		1 823,6	2 332,7	3 755,2
Couverture des flux de trésorerie		106,6	- 6,9	2,9
Réserves de conversion		- 271,8	79,7	188,2
Impôt sur les éléments recyclables ⁽¹⁾		- 27,9	4,5	- 1,9
Éléments recyclables en résultat		- 193,1	77,3	189,2
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	8.3	129,1	29,6	1650,6
Gains et pertes actuariels	5.1	- 159,2	- 131,3	- 327,7
Impôt sur les éléments non recyclables ⁽¹⁾		36,5	33,0	29,7
Éléments non recyclables en résultat		6,4	- 68,7	1 352,6
Autres éléments du résultat global		- 186,7	8,6	1 541,8
RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ		1 636,9	2 341,3	5 297,0
Dont :				
• part du groupe		1 635,8	2 335,4	5 291,9
• part des minoritaires		1,1	5,9	5,1

(1) L'effet d'impôt se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2019
Couverture des flux de trésorerie	- 27,9	4,5	- 1,9
Éléments recyclables en résultat	- 27,9	4,5	- 1,9
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	- 3,4	- 0,9	- 51,7
Gains et pertes actuariels	39,9	33,9	81,4
Éléments non recyclables en résultat	36,5	33,0	29,7
TOTAL	8,6	37,5	27,8

2.3. BILANS CONSOLIDÉS COMPARÉS

| ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Actifs non courants		30 806,3	28 054,8	29 893,3
Écarts d'acquisition	6	10 856,5	9 571,1	9 585,6
Autres immobilisations incorporelles	6	3 066,7	3 014,1	3 163,8
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	3.2	1 723,7	2 009,9	1 892,3
Immobilisations corporelles	3.2	3 418,0	3 598,6	3 644,3
Actifs financiers non courants	8.3	10 932,2	9 157,8	10 819,1
Titres mis en équivalence		11,4	9,5	10,9
Impôts différés actifs		797,8	693,8	777,3
Actifs courants		15 045,7	12 438,3	13 916,5
Stocks		2 947,6	2 930,1	2 920,8
Créances clients		3 756,1	4 514,4	4 086,7
Autres actifs courants		1 698,1	1 529,3	1 474,9
Impôts sur les bénéfices		202,3	78,2	148,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.2	6 441,6	3 386,3	5 286,0
TOTAL		45 852,0	40 493,1	43 809,8

| PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Capitaux propres	10	28 987,0	27 122,1	29 426,0
Capital		111,9	112,3	111,6
Primes		3 158,2	3 108,8	3 130,2
Autres réserves		18 581,3	17 659,5	16 930,9
Autres éléments du résultat global		5 680,9	4 171,0	5 595,8
Réserves de conversion		- 371,0	- 207,5	- 99,2
Actions auto-détenues		-	- 56,5	-
Résultat net part du groupe		1 822,5	2 326,7	3 750,0
Capitaux propres - part du groupe		28 983,8	27 114,3	29 419,3
Intérêts minoritaires		3,2	7,8	6,7
Passifs non courants		3 414,2	3 350,5	3 515,3
Provisions pour retraites et autres avantages		941,4	552,5	772,9
Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants	11.1	308,7	354,1	367,1
Impôts différés passifs		693,8	685,7	737,7
Emprunts et dettes financières non courants	8.1	9,6	9,4	9,6
Dettes financières de location - part non courante	8.1	1 460,7	1 748,8	1 628,0
Passifs courants		13 450,8	10 020,5	10 868,5
Dettes fournisseurs		4 124,6	4 498,8	4 658,4
Provisions pour risques et charges	11.1	1 029,6	1 016,9	1 117,8
Autres passifs courants		5 160,1	2 767,7	3 508,5
Impôts sur les bénéfices		326,9	309,7	334,8
Emprunts et dettes financières courants	8.1	2 411,5	1 025,2	841,2
Dettes financières de location - part courante	8.1	398,1	402,2	407,9
TOTAL		45 852,0	40 493,1	43 809,8

2.4. TABLEAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2018	559 625 527	112,1	3 070,3	19 847,8	4 242,1	- 56,5	- 287,4	26 928,4	5,2	26 933,6
Changement de méthode comptable au 01.01.2019				- 81,5				- 81,5		- 81,5
Situation au 01.01.2019 ⁽¹⁾	559 625 527	112,1	3 070,3	19 766,3	4 242,1	- 56,5	- 287,4	26 847,0	5,2	26 852,2
Résultat net consolidé de l'exercice				3 750,0				3 750,0	5,2	3 755,2
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					1,1			1,1	- 0,1	1,0
<i>Réserves de conversion</i>							174,1	174,1		174,1
<i>Hyperinflation</i>							14,1	14,1	0,0	14,1
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					1,1		188,2	189,3	- 0,1	189,2
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					1 598,9			1 598,9		1 598,9
<i>Gains et pertes actuariels</i>					- 246,3			- 246,3		- 246,3
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					1 352,6			1 352,6		1 352,6
Résultat global consolidé				3 750,0	1 353,7		188,2	5 291,9	5,1	5 297,0
Augmentation de capital	1 491 678	0,3	599	- 0,1				60,0		60,0
Annulation d'actions auto-détenues		- 0,8		- 803,0		803,8		-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 176,7				- 2 176,7	- 3,6	- 2 180,3
Rémunérations payées en actions				144,4				144,4		144,4
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	- 3 000 000					- 747,3		- 747,3		- 747,3
Variations de périmètre								-		-
Autres variations				- 0,1				- 0,1		- 0,1
Situation au 31.12.2019	558 117 205	111,6	3 130,2	20 680,9	5 595,8	-	- 99,2	29 419,3	6,7	29 426,0
Résultat net consolidé de la période				1 822,5				1 822,5	1,1	1 823,6
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					78,7			78,7		78,7
<i>Réserves de conversion</i>							- 276,8	- 276,8		- 276,8
<i>Hyperinflation</i>							5,0	5,0		5,0
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					78,7		- 271,8	- 193,1		- 193,1
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					125,7			125,7		125,7
<i>Gains et pertes actuariels</i>					- 119,3			- 119,3		- 119,3
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					6,4			6,4	-	6,4
Résultat global consolidé				1 822,5	85,1		- 271,8	1 635,8	1,1	1 636,9
Augmentation de capital	1 180 975	0,2	28,0	- 0,2				28,1		28,1
Annulation d'actions auto-détenues								-		-
Dividendes versés (hors actions propres) ⁽²⁾				- 2 166,5				- 2 166,5	- 4,9	- 2 171,3
Rémunérations payées en actions				67,3				67,3		67,3
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus								-		-
Variations de périmètre								-	0,3	0,3
Autres variations				- 0,3				- 0,3		- 0,3
SITUATION AU 30.06.2020	559 298 180	111,9	3 158,2	20 403,8	5 680,9	-	- 371,0	28 983,8	3,2	28 987,0

(1) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 16 « Contrats de location » (note 1).

(2) L'Assemblée Générale approuvant les comptes du 31 décembre 2019 s'étant tenue le 30 juin 2020, les dividendes au titre de l'exercice 2019 ne sont pas versés au 30 juin 2020 et sont présentés au bilan en « Autres passifs courants ».

VARIATIONS AU PREMIER SEMESTRE 2019

<i>En millions d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto- détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2018	559 625 527	112,1	3 070,3	19 847,8	4 242,1	- 56,5	- 287,4	26 928,4	5,2	26 933,6
Changement de méthode comptable au 01.01.2019				- 81,8				- 81,8		- 81,8
Situation au 01.01.2019 ⁽¹⁾	559 625 527	112,1	3 070,3	19 766,1	4 242,1	- 56,5	- 287,4	26 846,7	5,2	26 851,9
Résultat net consolidé de la période				2 326,7				2 326,7	6,0	2 332,7
<i>Couverture des flux de trésorerie</i>					- 2,4			- 2,4		- 2,4
<i>Réserves de conversion</i>							67,8	67,8	- 0,1	67,8
<i>Hyperinflation</i>							12,0	12,0		12,0
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					- 2,4		79,9	77,5	- 0,1	77,4
<i>Actifs financiers à la juste valeur par résultat global</i>					28,6			28,6		28,6
<i>Gains et pertes actuariels</i>					- 97,4			- 97,4		- 97,4
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					- 68,8			- 68,8	-	- 68,8
Résultat global consolidé				2 326,7	- 71,2		79,9	2 335,4	5,9	2 341,3
Augmentation de capital	1 226 092	0,2	38,5	- 0,1				38,6		38,6
Annulation d'actions auto-détenues								-		-
Dividendes versés (hors actions propres)				- 2 176,7				- 2 176,7	- 3,6	- 2 180,3
Rémunérations payées en actions				70,0				70,0		70,0
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus								-		-
Variations de périmètre									0,3	0,3
Autres variations				0,3				0,3		0,3
SITUATION AU 30.06.2019	560 851 619	112,3	3 108,8	19 986,3	4 171,0	- 56,5	- 207,5	27 114,3	7,8	27 122,1

(1) Après prise en compte du changement de méthode comptable relatif à IFRS 16 « Contrats de location » (note 1).

2.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS COMPARES

En millions d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2019
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du groupe		1 822,5	2 326,7	3 750,0
Intérêts minoritaires		1,1	6,0	5,2
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
• amortissements, provisions et autres passifs non courants		787,4	923,8	1 958,3
• variation des impôts différés		- 16,3	- 20,9	- 42,5
• charge de rémunération des plans de stock-options/ d'actions gratuites		67,3	70,0	144,4
• plus ou moins-values de cessions d'actifs		4,5	- 1,9	- 14,0
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie		2,9	1,6	1,9
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus		- 0,7	-	- 1,0
Marge brute d'autofinancement		2 668,6	3 305,3	5 802,3
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		- 889,2	- 813,0	460,5
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		1 779,4	2 492,3	6 262,8
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 504,8	- 559,8	- 1 231,0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		18,6	8,1	16,6
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)		6,6	- 22,1	- 65,9
Incidence des variations de périmètre		- 1 316,5	- 7,2	- 9,3
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		- 1 796,0	- 581,0	- 1 289,6
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés		- 82,6	- 2 198,2	- 2 221,1
Augmentation de capital de la société mère		28,1	38,6	60,0
Augmentation de capital des filiales		-	-	-
Valeur de cession / (acquisition) des actions propres		-	-	- 747,3
Rachat d'intérêts minoritaires		-	-	-
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme		1 509,3	- 82,9	- 354,9
Émission d'emprunts à long terme		-	-	-
Remboursement d'emprunts à long terme		-	- 0,6	- 0,6
Remboursement de la dette de location		- 219,7	- 158,3	- 425,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		1 235,1	- 2 401,4	- 3 689,6
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		- 62,8	- 115,6	10,5
Variation de trésorerie (A+B+C+D)		1 155,6	- 605,7	1 294,0
Trésorerie d'ouverture (E)		5 286,0	3 992,0	3 992,0
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (A+B+C+D+E)	8.2	6 441,6	3 386,3	5 286,0

Les impôts sur les résultats payés s'élèvent à 595,2 millions d'euros, 534,3 millions d'euros et 1 534,3 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2020, 2019 et l'exercice 2019.

Les intérêts payés (hors intérêts payés sur dettes de location) s'élèvent à 10,3 millions d'euros, 15,4 millions d'euros et 21,6 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2020, 2019 et l'exercice 2019.

Les intérêts payés sur dettes de location s'élèvent à 22,7 millions d'euros, 26,8 millions d'euros et 54,4 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2020, 2019 et l'exercice 2019.

Les dividendes reçus s'élèvent à 372,5 millions d'euros, 363,0 millions d'euros et 364,1 millions d'euros respectivement pour les premiers semestres 2020, 2019 et l'exercice 2019. Ceux-ci font partie de la marge brute d'autofinancement.

2.6. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

Sommaire détaillé des notes annexes

NOTE 1.	Principes comptables	19
NOTE 2.	Principaux événements de la période	20
NOTE 3.	Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle	20
NOTE 4.	Autres produits et charges opérationnels	23
NOTE 5.	Avantages au personnel – Actions gratuites	23
NOTE 6.	Actifs incorporels	24
NOTE 7.	Titres mis en équivalence	24
NOTE 8.	Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement	25
NOTE 9.	Instruments dérivés et exposition aux risques de marché	27
NOTE 10.	Capitaux propres – Résultat par action	29
NOTE 11.	Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs	32
NOTE 12.	Opérations d'acquisitions en cours	34
NOTE 13.	Événements post-clôture	34

NOTE 1. Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels de L'Oréal et de ses filiales (« le Groupe »), sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2019.

Le Conseil d'Administration a examiné les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2020, le 30 juillet 2020.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2019, à l'exception de celle sur l'impôt sur les bénéfices.

La charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour les comptes consolidés semestriels en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2020.

Contexte de clôture - Covid-19

Le premier semestre 2020 a été marqué par des mesures de confinement dans de nombreux pays au sein desquels L'Oréal opère. Dans ce contexte, l'activité a ralenti et le Groupe a mis en place des mesures très rigoureuses en matière de discipline budgétaire opérationnelle : gel des effectifs au niveau mondial, gel des voyages, réduction des dépenses non indispensables, révision approfondie des moyens-moteurs et des investissements.

Avec la propagation du virus Covid-19, l'une des priorités absolues de L'Oréal était d'apporter toute l'aide et la solidarité du Groupe partout où cela était possible. Ainsi, partout dans le monde, L'Oréal a choisi d'aider ses petits clients professionnels et petites parfumeries en différant le paiement des créances compte tenu des difficultés de trésorerie rencontrées, jusqu'à la reprise de leur activité. Le risque de crédit est couvert majoritairement par des polices d'assurance. Parmi les autres mesures, pour les fournisseurs les plus exposés, L'Oréal a raccourci les délais de paiement.

Afin de tenir compte de ces mesures, les méthodes de dépréciation des stocks ont été temporairement ajustées : l'horizon d'écoulement des stocks a été allongé pour tenir compte des mois de confinement (passé de six mois à huit mois). L'impact sur le montant de la provision pour dépréciation des stocks n'est pas significatif.

Des mesures sanitaires ont également été mises en place. En raison de leur caractère totalement exceptionnel, les coûts occasionnés par ces mesures ont été classés en « autres produits et charges opérationnels ». L'Oréal a également isolé dans cette catégorie les coûts engendrés par un arrêt total de l'activité lié aux confinements imposés par les autorités locales et ceci sur des périodes très précises. Ces coûts non reconductibles correspondent à l'impact financier exceptionnel supporté par le Groupe sur les périodes bien définies de « *lockdown* » (voir note 4). Ces deux types de coûts ne représentent en aucun cas l'effet total du ralentissement important de l'activité du Groupe dû à l'effet Covid-19.

Par ailleurs, au cours du premier semestre, le Groupe a obtenu un crédit syndiqué pour 3,6 milliards d'euros non utilisé au 30 juin 2020.

Dans un environnement qui évolue quotidiennement, il est difficile de prévoir à quelle vitesse le Groupe va pouvoir constater un retour à la normale. Le Groupe fait face à une crise d'offre et comme le montre l'exemple de la Chine, cette situation ne remet pas en cause l'appétence des consommateurs pour la beauté qui reste intacte. Le marché de la beauté montre un redémarrage marqué dès que les mesures de confinement s'assouplissent. Aussi, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciations des actifs incorporels (voir note 6).

1.1. Changement de méthode comptable et interprétation appliquées au 1^{er} janvier 2019

1.1.1. IFRS 16 « Contrats de location »

Cette norme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Les principaux changements induits par la norme sont les suivants :

- Comptabilisation des contrats de location simple à compter du 1^{er} janvier 2019 : tous les contrats de location sont comptabilisés suivant un modèle unique consistant à enregistrer au passif la dette locative (sommes des paiements futurs actualisés), et à l'actif, un droit d'utilisation.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée prévue de location.

Le Groupe est en cours de finalisation de l'analyse de la décision IFRS IC du 26 novembre 2019. Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette locative correspond au taux effectif annuel pour chaque contrat calculé à partir des taux zéro coupons obtenus par devise et par tranche de maturité, augmenté du *spread* de crédit du Groupe.

L'Oréal a fait le choix de la méthode rétrospective simplifiée. L'option d'évaluer le droit d'utilisation en déterminant leur valeur comptable depuis la date de début du contrat de location a été utilisée pour la quasi-totalité des contrats.

- Les contrats de location capitalisés sont à 95 % des contrats de location immobilière, qu'il s'agisse des sièges sociaux des pays, des boutiques ou des centrales de distribution. Les autres natures de contrats de location concernent les flottes de véhicules, matériels de manutention traditionnels ainsi que des outils et équipement packaging.
- Les contrats de faible valeur ainsi que les contrats se terminant dans l'année 2019 n'ont pas été retenus dans le scope.
- Lors de la comptabilisation initiale, il est constaté des impôts différés.

Le retraitement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 se présente comme suit :

En millions d'euros		En millions d'euros	
ACTIF		PASSIF	
Autres immobilisations incorporelles/corporelles	- 92	Capitaux propres	- 82
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	2 005	Impôts différés passifs	- 10
Impôts différés actifs	19	Dettes financières de location – part non courante	1 751
Autres actifs courants	2	Autres passifs courants	- 129
		Dettes financières de location – part courante	404
TOTAL	1 934	TOTAL	1 934

1.1.2. Application d'IFRIC 23

L'application depuis le 1^{er} janvier 2019 de l'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat » a conduit à reclasser les provisions fiscales incertaines en Autres passifs non courants au sein des Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants.

NOTE 2. Principaux événements de la période

2.1. Variations de périmètre

2.1.1. Premier semestre 2020

Acquisition

Le 31 mars 2020, L'Oréal a finalisé l'acquisition des marques et des parfums Mugler et Azzaro du groupe Clarins pour un montant en numéraire de 1,3 milliard d'euros net de trésorerie acquise.

Cette acquisition est consolidée par Intégration globale à compter de cette date.

Le montant total de l'écart d'acquisition résultant de cette acquisition s'établit provisoirement à 1 386,1 millions d'euros. L'affectation du coût d'acquisition entre les différents actifs incorporels identifiables de ces acquisitions n'est pas finalisée au 30 juin 2020.

L'impact de cette acquisition sur le chiffre d'affaires du semestre est de 23,4 millions d'euros.

Cession

Le 4 février 2020, à l'issue d'une réflexion stratégique pour assurer le meilleur développement de la marque Roger & Gallet, L'Oréal a annoncé l'entrée en négociations exclusives avec le holding d'investissement français Impala pour la cession de cette marque.

Fondée en 1862 à Paris, Roger & Gallet est issue de l'univers de la Parfumerie Apothicair, s'inspirant de l'art de vivre à la française. Intégrée au sein de L'Oréal depuis 2008 suite à l'acquisition d'Yves Saint Laurent Beauté, Roger & Gallet propose un catalogue riche de fragrances déclinées autour du parfum, de la toilette et du soin. En 2018, la marque a généré un chiffre d'affaires de 52 millions d'euros.

Le 29 juin 2020, L'Oréal et le holding d'investissement français Impala ont annoncé avoir finalisé la cession de la marque Roger & Gallet.

2.1.2. Année 2019

L'Oréal n'a pas fait d'acquisition ni de cession significative au cours de l'exercice 2019.

NOTE 3. Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle

3.1. Information sectorielle

3.1.1. Informations par secteur d'activité

L'activité du Groupe est répartie entre quatre Divisions. Dans les marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble de marques propres auprès des consommateurs :

- La Division des Produits Professionnels offre l'expertise de la beauté professionnelle.

La Division s'appuie sur plus de 100 ans de connaissance et d'accompagnement du monde de la coiffure. Elle a construit un portefeuille de marques uniques (*L'Oréal Professionnel*, *Kérastase*, *Redken*, *Matrix*, *Biologie*, *PureOlogy*, *Decléor* et *Carita*).

- La Division des Produits Grand Public se fixe pour objectif de démocratiser le meilleur de la beauté.

La Division construit son développement autour de la dynamique de ses quatre grandes marques mondiales (*L'Oréal Paris*, *Garnier*, *Maybelline New York* et *NYX Professional Makeup*), et du déploiement de ses marques spécialisées ou régionales (*Essie*, *Niely*, *Dark and Lovely*, etc.).

- L'Oréal Luxe propose des expériences et produits d'exception pour les consommateurs les plus exigeants de la distribution sélective.

La Division orchestre un portefeuille unique de marques prestigieuses : marques généralistes emblématiques, marques couture aspirationnelles et marques alternatives ou spécialisées (*Lancôme*, *Yves Saint Laurent Beauté*,

Giorgio Armani Beauty, Kiehl's, Urban Decay, Biotherm, Ralph Lauren et IT Cosmetics). L'acquisition récente des marques Azzaro et Mugler viennent compléter ce portefeuille.

- La Division Cosmétique Active a pour mission d'offrir à chacun les moyens d'améliorer la beauté et la santé de sa peau.

Son portefeuille de marques très complémentaires (Vichy, La Roche-Posay, CeraVe et SkinCeuticals) répond aux tendances majeures du soin de la peau et aux recommandations par des professionnels de santé.

Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges d'actions gratuites non affectés aux Divisions. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telle que l'activité de réassurance.

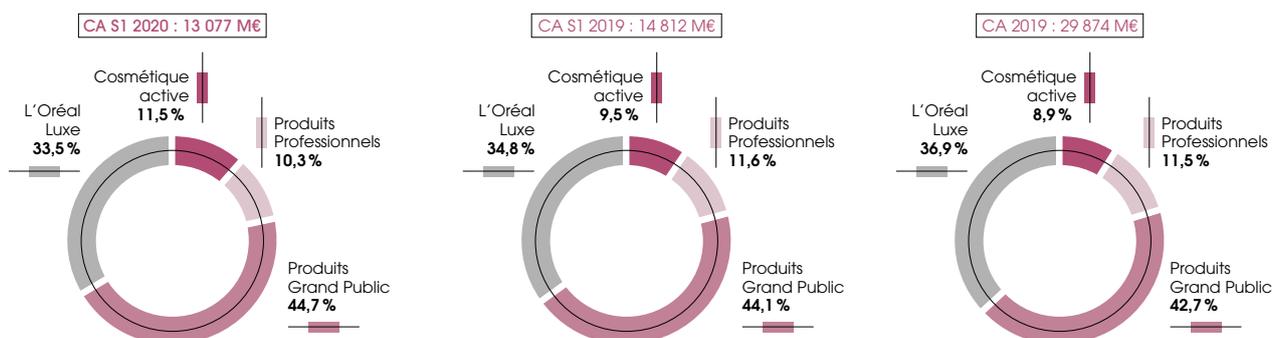
Les données par Division sont établies en suivant les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés.

La mesure de la performance de chaque Division est basée sur le résultat d'exploitation.

3.1.1.1. Chiffre d'affaires des Divisions

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2019
Produits Professionnels	1 341,7	1 714,2	3 441,9
Produits Grand Public	5 850,7	6 530,5	12 748,2
L'Oréal Luxe	4 382,2	5 150,1	11 019,8
Cosmétique Active	1 501,9	1 416,7	2 663,7
GROUPE	13 076,5	14 811,5	29 873,6

L'évolution du chiffre d'affaires par Division sur les trois périodes se décline comme suit :



3.1.1.2. Résultat d'exploitation des Divisions

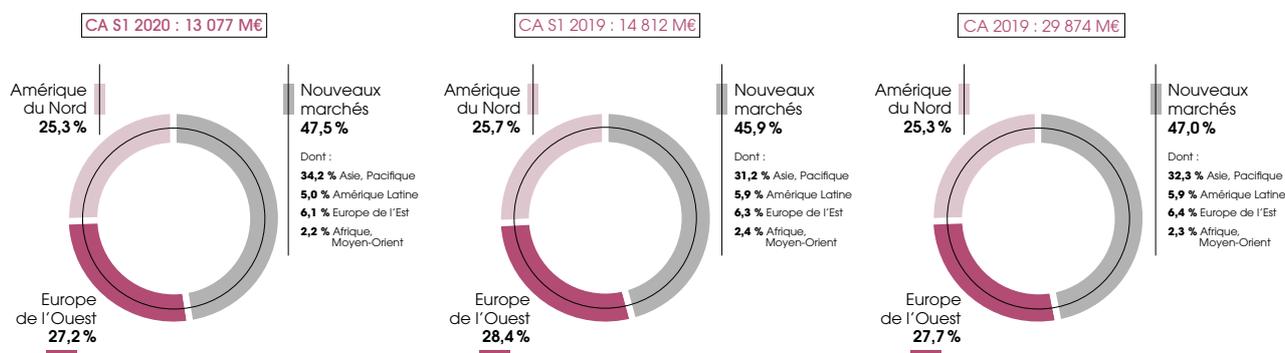
En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2019
Produits Professionnels	140,0	327,9	691,6
Produits Grand Public	1 243,7	1 351,1	2 574,6
L'Oréal Luxe	892,0	1 227,3	2 493,7
Cosmétique Active	433,8	376,1	620,8
TOTAL DES DIVISIONS	2 709,5	3 282,3	6 380,7
Non alloué	- 352,3	- 393,9	- 833,2
GROUPE	2 357,2	2 888,4	5 547,5

3.1.2. Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales.

	1 ^{er} semestre 2020		Croissance (en %)		1 ^{er} semestre 2019		2019	
	En millions d'euros	Poids en %	À données publiées	Hors effets monétaires	En millions d'euros	Poids en %	En millions d'euros	Poids en %
Europe de l'Ouest	3 553,5	27,2 %	- 15,6 %	- 15,7 %	4 212,6	28,4 %	8 277,1	27,7 %
<i>dont France</i>	1 055,1	8,1 %	- 18,1 %	- 14,2 %	1 288,6	8,7 %	2 479,5	8,3 %
Amérique du Nord	3 307,7	25,3 %	- 13,1 %	- 15,1 %	3 805,7	25,7 %	7 567,0	25,3 %
Nouveaux Marchés	6 215,4	47,5 %	- 8,5 %	- 6,6 %	6 793,1	45,9 %	14 029,5	47,0 %
• Asie, Pacifique	4 468,5	34,2 %	- 3,4 %	- 4,0 %	4 626,4	31,2 %	9 658,0	32,3 %
• Amérique Latine	659,2	5,0 %	- 25,0 %	- 10,8 %	878,6	5,9 %	1 773,1	5,9 %
• Europe de l'Est	798,9	6,1 %	- 14,2 %	- 11,9 %	931,3	6,3 %	1 909,7	6,4 %
• Afrique, Moyen-Orient	288,8	2,2 %	- 19,1 %	- 19,4 %	356,7	2,4 %	688,7	2,3 %
GROUPE	13 076,5	100,0 %	- 11,7 %	- 11,4 %	14 811,5	100,0 %	29 873,6	100,0 %

L'évolution du chiffre d'affaires par zone géographique sur les trois périodes se décline comme suit :



3.2. Dotations aux amortissements, Immobilisations corporelles et Droits d'utilisation

3.2.1. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les charges opérationnelles pour le premier semestre 2020 s'élèvent à 793,2 millions d'euros dont 213,0 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) contre 769,3 millions d'euros dont 209,5 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) pour le premier semestre 2019 et 1 603,3 millions d'euros dont 445,1 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) pour l'année 2019.

3.2.2. Immobilisations corporelles et Droits d'utilisation

Les acquisitions du premier semestre 2020 s'élèvent à 484,9 millions d'euros dont 147,9 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) contre 660,6 millions d'euros dont 225,5 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) pour le premier semestre 2019 et 1 330,9 millions d'euros dont 373,3 millions d'euros pour les nouveaux contrats de location (IFRS 16) pour 2019.

La dotation aux amortissements et provisions pour le premier semestre 2020 s'élève à 680,1 millions d'euros dont 213,0 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) contre 665,4 millions d'euros dont 209,5 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) pour le premier semestre 2019 et à 1 389,3 millions d'euros dont 445,1 millions d'euros pour les droits d'utilisation (IFRS 16) pour l'année 2019.

NOTE 4. Autres produits et charges opérationnels

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2019
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ⁽¹⁾	- 4,5	1,9	14,0
Dépréciation des actifs corporels et incorporels ⁽²⁾	- 89,8	- 79,8	- 142,8
Coûts de restructuration ⁽³⁾	- 133,6	- 90,4	- 120,2
Autres ⁽⁴⁾	- 179,2	- 2,1	- 187,5
TOTAL	- 407,1	- 170,4	- 436,5

(1) Dont :

- au premier semestre 2020, la moins-value de cession de Roger & Gallet pour - 2,7 millions d'euros (après impairment constaté au 31 décembre 2019 sur les actifs incorporels pour 62 millions d'euros) et la moins-value sur la cession de Seed Phytonutrients pour - 1,9 million d'euros ;
- en 2019, 11 millions d'euros de plus-value de cession immobilière en Allemagne.

(2) Dont :

- au premier semestre 2020, la marque et l'écart d'acquisition résiduels de Clarisonic pour respectivement 65,3 millions d'euros et 24,6 millions d'euros en raison de l'arrêt de la marque ;
- au premier semestre 2019, la marque et l'écart d'acquisition de Clarisonic pour respectivement 33 millions d'euros et 47 millions d'euros ;
- en 2019, la marque et l'écart d'acquisition de Clarisonic et Roger & Gallet pour respectivement 80 millions d'euros et 59 millions d'euros.

(3) Dont :

- au premier semestre 2020, la poursuite de la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 55 millions d'euros, le repositionnement des marques Decléor Carita et leur stratégie de commercialisation pour 21 millions d'euros, l'arrêt de la marque Clarisonic pour 20 millions d'euros et la réorganisation des structures organisationnelles et de distribution des Divisions Luxe et Professionnelle en Europe de l'Ouest pour 23 millions d'euros ;
- au premier semestre 2019, la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 70 millions d'euros, le recentrage de l'outil de production sur le Luxe essentiellement en France pour 9 millions d'euros ainsi que des compléments de coûts sur divers projets de restructuration 2018 essentiellement au Brésil et en Europe de l'Ouest pour 10 millions d'euros ;
- en 2019, la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 76 millions d'euros, le recentrage de l'outil de production sur le Luxe essentiellement en France pour 11 millions d'euros, la réorganisation de la production Clarisonic aux US pour 8,6 millions d'euros, la réorganisation des structures de distribution, organisationnelles et comptables en Europe pour 9 millions d'euros ainsi que des compléments de coûts sur divers projets de restructuration 2018 essentiellement au Brésil pour 8,2 millions d'euros.

(4) Dont :

- au premier semestre 2020, les frais relatifs aux acquisitions pour 15 millions d'euros, certains coûts spécifiques et identifiables liés aux conséquences de la crise sanitaire incluant des coûts sanitaires incrimés pour 27 millions d'euros (mesures complémentaires d'hygiène, mesures de protection pour les salariés, caméras thermiques...) et des coûts engendrés par un arrêt soudain et total de l'activité sur les périodes bien définies de « lock down » imposé par les autorités locales pour 43 millions d'euros liés aux points de vente en propre (principalement les salaires des conseillères de beauté et les coûts liés à l'amortissement des droits d'utilisation des boutiques nets des éventuelles subventions reçues des bailleurs) et pour 70 millions d'euros correspondant principalement aux salaires de la force de vente de la Division Produits Professionnels, des conseillères de beauté dans les Department stores de la Division Luxe et des forces de vente des Medical Doctors interdits de visite aux États-Unis ;
- au premier semestre 2019, les frais relatifs aux acquisitions pour 2 millions d'euros ;
- en 2019, les frais relatifs aux acquisitions pour 6,1 millions d'euros, la revalorisation à la hausse de l'earn-out Stylenanda pour 56,5 millions d'euros, des litiges relatifs à la propriété intellectuelle pour 55,8 millions d'euros ainsi que le rattrapage de participation suite à l'accord conclu avec l'administration fiscale française au titre des contrôles fiscaux 2014-2018 pour 56,7 millions d'euros.

NOTE 5. Avantages au personnel – Actions gratuites

5.1. Avantages au personnel – Pertes et gains actuariels

a) Au 30 juin 2020

La baisse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2019 est d'environ 20 points de base pour la France et de 50 points de base pour les États-Unis et le Royaume-Uni. Elle est partiellement compensée par une évolution à la hausse des actifs de couverture pour les États-Unis et le Royaume-Uni. Sur la France, les actifs de couverture affichent une baisse de leur valeur.

La France et les États-Unis présentent des impacts à la hausse de la provision pour retraite pour respectivement 139 millions d'euros et 39 millions d'euros. Le Royaume-Uni présente quant à lui un impact à la baisse de 18 millions d'euros. Ces impacts ont été pris en compte dans les comptes au 30 juin 2020.

b) Au 30 juin 2019

La baisse des taux d'intérêts utilisés pour déterminer la valeur actualisée de nos obligations de retraite constatée depuis le 31 décembre 2018 est d'environ 75 points de base pour les États-Unis et la France et de 25 points de base pour le

Royaume-Uni. Elle est quasi compensée par une évolution à la hausse des actifs de couverture pour les États-Unis et le Royaume-Uni et partiellement pour la France.

Les impacts à la hausse d'environ 1 million d'euros et 6 millions d'euros de la provision pour retraites respectivement pour les États-Unis et le Royaume-Uni n'ont pas été pris en compte dans les comptes au 30 juin 2019 en raison de leur caractère non significatif. Seule la hausse d'environ 131 millions d'euros pour la France a été prise en compte dans les comptes au 30 juin 2019.

5.2. Actions gratuites

a) Conditions d'acquisition des droits

Au 30 juin 2020, aucun nouveau plan n'a été mis en place au titre de l'année 2020.

Le plan du 20 avril 2016 a été définitivement attribué par l'émission de 835 600 actions le 21 avril 2020. Le nombre d'actions définitivement attribuées pour le plan du 20 avril 2016 a tenu compte du pourcentage de performance atteint à l'issue du plan.

Au 30 juin 2020, les conditions de performance des plans en cours ont été supposées réalisées.

b) Augmentation de capital réservée aux salariés

En juin 2018, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionnariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 162,52 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de Bourse de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant la décision du Président-Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 4 juin au 18 juin 2018 au cours de laquelle 423 916 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un Trustee de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume-Uni, dont le nombre d'actions finalisé en novembre 2018 s'élève à 4 514 actions souscrites.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes via un plan d'attribution d'actions gratuites assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport

personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 25 juillet 2023 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles.

L'augmentation de capital a eu lieu le 24 juillet 2018 à hauteur de 455 613 actions et le 15 novembre 2018 à hauteur de 6 524 actions.

La charge IFRS 2 au titre des actions gratuites accordées s'élève à :

- 5,1 millions d'euros pour les salariés français sur la base du prix de souscription de 162,52 euros par action ; et
- 7,1 millions d'euros pour les salariés à l'international. Ce coût est amorti sur la durée d'acquisition des droits et correspond à la valeur de référence de l'action ajustée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits soit 180,94 euros par action, à l'exception du *Share Incentive Plan* pour lequel le coût d'acquisition des droits est de 205,66 euros par action.

NOTE 6. Actifs incorporels

L'augmentation du poste *Écarts d'acquisition* de 1 270,9 millions d'euros résulte pour l'essentiel de l'acquisition de Azzaro/Mugler générant un goodwill provisoire de 1 386,1 millions d'euros, légèrement compensée par la dépréciation de l'écart d'acquisition L'Oréal Beauty Device à la suite de l'arrêt de la marque Clarisonic (- 24,6 millions d'euros) et la variation négative des taux de change pour - 91 millions d'euros.

La diminution du poste *Autres immobilisations incorporelles* de - 97,1 millions d'euros résulte essentiellement de la dépréciation de la marque Clarisonic (- 65,3 millions d'euros), des dotations aux amortissements de la période pour - 113 millions d'euros et de la variation négative des taux de change pour - 15,4 millions d'euros. Ces impacts sont principalement compensés par des acquisitions du semestre pour 95,6 millions d'euros.

Compte tenu de la crise résultant de la Covid-19, nous avons intégré dans les tests réalisés sur les Unités Génératrices de Trésorerie sensibles le ralentissement de l'activité sur les flux relatifs à l'année 2020 en conservant les mêmes projections de croissance et de profitabilité qu'avant la pandémie

Covid-19 sur les années futures des business plans. Les tests de dépréciation réalisés au premier semestre ne nous ont pas conduit à constater de dépréciations.

Les taux d'actualisation utilisés au 30 juin pour les tests sont les suivants : France 7 %, États-Unis 7,8 %, Afrique 13,5 %, Brésil 12,4 % et Colombie 10,8 %.

Au 30 juin 2020, l'effet de la hausse des taux d'actualisation de 1 % sur les Unités Génératrices de Trésorerie sensibles engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 7,4 millions d'euros.

Le taux de croissance à l'infini est conforme aux données de marché soit 2,5 % pour l'Europe et 3 % pour le reste du monde.

L'effet de la baisse des taux de croissance à l'infini de 1 % sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie sensibles engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 3,8 millions d'euros.

Une baisse de 1 point du taux de marge sur la durée des business plans sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie sensibles engendrerait un risque de perte de valeur d'environ 4,1 millions d'euros.

NOTE 7. Titres mis en équivalence

En millions d'euros	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE			
LIPP Distribution	10,6	8,6	10,1
Autres	0,8	0,9	0,8
TOTAL	11,4	9,5	10,9

NOTE 8. Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement

8.1. Emprunts et dettes financières

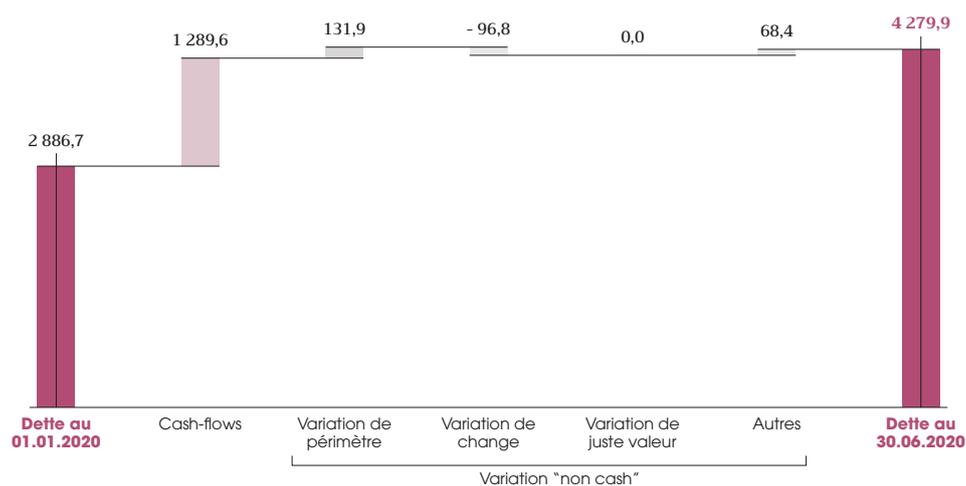
Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts bancaires, et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France et de papier commercial aux États-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

8.1.1. Analyse de la dette par nature

En millions d'euros	30.06.2020		30.06.2019		31.12.2019	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Titres négociables à court terme	-	2 141,7	-	754,3	-	601,1
Emprunts bancaires MLT	-	-	-	-	-	-
Dettes financières de location	1 460,7	398,1	1 748,8	402,2	1 628,0	407,9
Concours bancaires	-	112,0	-	117,7	-	136,8
Autres emprunts et dettes financières	9,6	157,8	9,4	153,1	9,6	103,3
TOTAL	1 470,3	2 809,6	1 758,2	1 427,4	1 637,6	1 249,1

8.1.2. Évolution de la dette

En millions d'euros	31.12.2019	Cash-flows	Variations « non cash »				30.06.2020
			Variation de périmètre	Variation de change	Variation de juste valeur	Autres	
Titres négociables à court terme	601,1	1 551,1	-	- 10,4	-	-	2 141,7
Emprunts bancaires MLT	-	-	-	-	-	-	-
Dettes de location	2 035,9	- 219,7	-	- 40,3	-	82,7	1 858,8
Concours bancaires	136,9	- 1,1	-	- 5,9	-	- 17,8	112,0
Autres emprunts et dettes financières	112,9	- 40,7	131,9	- 40,2	-	3,4	167,4
TOTAL	2 886,7	1 289,6	131,9	- 96,8	-	68,4	4 279,9



8.1.3. Analyse de la dette par maturité

En millions d'euros	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Inférieure à 1 an ⁽¹⁾	2 809,5	1 427,4	1 249,1
De 1 à 5 ans	1 090,1	1 176,8	1 162,3
Supérieure à 5 ans	380,2	581,4	475,3
TOTAL	4 279,9	3 185,6	2 886,7

(1) Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées de 7 178,5 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 3 795,3 millions d'euros au 30 juin 2019 et 3 801,1 millions d'euros au 31 décembre 2019. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

8.1.4. Analyse de la dette par devise hors dette de location

En millions d'euros	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Euro (EUR)	1 171,3	533,8	284,2
US dollar (USD)	1 051,6	311,6	422,2
Peso chilien (CLP)	35,2	37,4	27,5
Peso colombien (COP)	34,0	28,3	27,0
Rand sud-africain (ZAR)	20,7	12,8	9,3
Livre égyptienne (EGP)	19,3	19,8	14,5
Yuan (CNY)	17,5	10,5	13,4
Livre turque (TRY)	14,6	29,4	0,4
Shilling kenyan (KES)	13,7	9,4	11,5
Shekel israélien (ILS)	9,0	7,4	-
Roupie pakistanaise (PKR)	8,3	5,0	6,2
Roupie indonésienne (IDR)	7,4	3,8	5,2
Cédi ghanéen (GHS)	4,6	3,3	4,0
Autres	13,8	22,1	25,4
TOTAL	2 421,1	1 034,6	850,8

8.1.5. Répartition de la dette taux fixe – taux variable (après prise en compte des instruments de couverture de taux)

En millions d'euros	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Taux variable	2 253,9	914,1	757,4
Taux fixe y compris dette de location	2 026,0	2 271,5	2 129,3
TOTAL	4 279,9	3 185,6	2 886,7

8.1.6. Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêt effectif de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, s'élèvent à 0,73 % au 30 juin 2020 contre 0,50 % au 30 juin 2019 et 0,99 % au 31 décembre 2019 pour les titres négociables à court terme.

Les emprunts bancaires moyen et long terme s'élèvent à 0,0 million d'euros au 30 juin 2020 contre 0,0 million d'euros au 30 juin 2019 comme au 31 décembre 2019.

8.1.7. Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Euro (EUR) ⁽¹⁾	- 0,34 %	- 0,44 %	- 0,45 %
US dollar (USD)	1,53 %	2,48 %	2,34 %

(1) La baisse des taux euro se matérialise par des tirages de titres négociables à court terme sur base de taux négatifs.

8.1.8. Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 30 juin 2020, la juste valeur des dettes s'élève à 2 421,1 millions d'euros contre 1 034,6 millions d'euros et 2 886,7 millions d'euros respectivement au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2019.

8.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2020		30.06.2019		31.12.2019	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placement	4 455,8	4 459,4	1 407,2	1 407,2	3 042,4	3 044,6
Comptes bancaires et autres disponibilités	1 985,8	1 985,8	1 979,1	1 979,1	2 243,6	2 243,6
TOTAL	6 441,6	6 445,2	3 386,3	3 386,3	5 286,0	5 288,2

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'EONIA). Elles sont considérées comme des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les comptes à terme à moins de trois mois à l'origine figurent sur la ligne Comptes bancaires et autres disponibilités.

8.3. Actifs financiers non courants

En millions d'euros	30.06.2020		30.06.2019		31.12.2019	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
TITRES NON CONSOLIDÉS						
• Sanofi ⁽¹⁾	10 717,3	4 033,5	8 974,6	4 033,5	10 595,5	4 033,5
• Titres non cotés ⁽²⁾	104,3	190,8	63,3	158,2	94,9	189,2
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI						
• Prêts et créances financiers non courants	110,5	112,8	119,9	122,6	129,0	131,4
TOTAL	10 932,1	4 337,1	9 157,8	4 314,3	10 819,4	4 354,1

(1) La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 9,41 % au 30 juin 2020. La valeur au 30 juin 2020, au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2019, respectivement de 10 717,3 millions d'euros, 8 974,6 millions d'euros et 10 595,5 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 30 juin 2020, au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2019 respectivement de 90,65 euros, 75,91 euros et 89,62 euros. Le coût d'acquisition de 4 033,5 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 euros. La participation est évaluée à la juste valeur par résultat global.

(2) Cette rubrique comprend pour l'essentiel :

- les investissements stratégiques dans les fonds d'investissement évalués à la juste valeur par résultat global ;
- les titres de nos filiales au Venezuela, déconsolidées depuis le 31 décembre 2015, pour 94,4 millions d'euros entièrement dépréciés.

En l'absence d'événement particulier, le coût d'acquisition est considéré comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur.

NOTE 9. Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

9.1. Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

Sur la base des informations fournies par les filiales, les opérations d'exploitation prévisionnelles font l'objet de couvertures de change, soit par options, soit par achats ou ventes à terme de devises.

Au 30 juin 2020, la variation de la valeur *mark-to-market* des instruments de couverture affectés aux opérations futures, et différée en capitaux propres, s'élève à 151,4 millions d'euros, contre 35,0 millions d'euros au 30 juin 2019 et 44,8 millions d'euros au 31 décembre 2019.

9.2. Pertes et gains de change

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2019
Valeur temps	- 42,2	- 58,0	- 126,9
Autres écarts de change	40,7	- 18,2	- 63,2
TOTAL	- 1,5	- 76,3	- 190,1

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;
- l'inefficacité résiduelle liée aux surcouvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement 12,6 millions d'euros, - 3,5 millions d'euros et - 9,2 millions d'euros pour les premiers semestres 2020 et 2019 et l'année 2019.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2019
Coût des ventes	- 3,3	- 66,1	- 161,9
Frais de recherche et innovation	2,9	6,4	16,5
Frais publi-promotionnels	- 0,5	- 9,0	- 25,5
Frais commerciaux et administratifs	- 0,5	- 7,5	- 19,3
PERTES ET GAINS DE CHANGE	- 1,5	- 76,3	- 190,1

9.3. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas au 30 juin 2020 comme au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2019 d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

plus ou moins 10 % par rapport au cours de 90,65 euros du 30 juin 2020 aurait un impact sur les capitaux propres consolidés du Groupe de plus ou moins 1 071,7 millions d'euros avant impôt.

9.4. Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 30 juin 2020, les valeurs mobilières de placement comprennent exclusivement des fonds communs de placement (note 8.2.).

Au 30 juin 2020, le Groupe détient 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 10 717,3 millions d'euros (note 8.3.). Pour ces actions, la variation du cours de Bourse de l'action de

9.5. Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 amendée en 2009 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

En millions d'euros 30 juin 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
ACTIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		109,4		109,4
Actions Sanofi	10 717,3			10 717,3
Valeurs mobilières de placement	4 455,8			4 455,8
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	15 173,1	109,4	-	15 282,5
PASSIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		50,9		50,9
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	50,9	-	50,9

En millions d'euros 30 juin 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
ACTIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		117,0		117,0
Actions Sanofi	8 974,6			8 974,6
Valeurs mobilières de placement	1 407,1			1 407,1
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	10 381,7	117,0	-	10 498,7
PASSIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		179,5		179,5
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	179,5	-	179,5

En millions d'euros 31 décembre 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
ACTIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		49,2		49,2
Actions Sanofi	10 595,5			10 595,5
Valeurs mobilières de placement	3 042,4			3 042,4
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	13 637,9	49,2	-	13 687,1
PASSIFS À LA JUSTE VALEUR				
Dérivés de change		123,6		123,6
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	123,6	-	123,6

NOTE 10. Capitaux propres – Résultat par action

10.1. Capital social

Le capital se compose de 559 298 180 actions de 0,20 euro au 30 juin 2020, contre 561 622 744 et 558 117 205 respectivement au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2019.

10.2. Actions auto-détenues

Les actions correspondant au programme de rachat d'actions L'Oréal autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession nets d'impôts relatifs aux transactions sur ces actions sont également inscrits en capitaux propres.

a) Premier semestre 2020

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours du premier semestre 2020 :

En nombre d'actions	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2020	558 117 205	-	558 117 205
Annulation	-	-	
Levées options et actions gratuites	1 180 975		1 180 975
Rachats d'actions propres			
AU 30.06.2020	559 298 180	-	559 298 180

b) Année 2019

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2019 :

En nombre d'actions	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2019	560 396 652	- 771 125	559 625 527
Annulation	- 3 771 125	3 771 125	
Levées options et actions gratuites	1 491 678		1 491 678
Rachats d'actions propres		- 3 000 000	- 3 000 000
AU 31.12.2019	558 117 205	-	558 117 205

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2019 :

En nombre d'actions	Programme de rachat	Affectées aux plans de stock-options/actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2019		771 125	771 125	56,5
Annulation	- 3 000 000	- 771 125	- 3 771 125	- 56,5
Levées options et actions gratuites				
Rachats d'actions propres	3 000 000		3 000 000	
AU 31.12.2019	-			
En millions d'euros	-			

10.3. Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe – Résultat par action

10.3.1. Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe se réconcilie comme suit avec le résultat net – part du groupe :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2019
Résultat net – part du groupe	1 822,5	2 326,7	3 750,0
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	4,5	- 1,9	- 14,0
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	89,8	79,8	142,8
Coûts de restructuration	133,6	90,4	120,2
Autres	179,2	2,1	187,5
Effet d'impôt sur les éléments non récurrents	- 84,8	- 30,8	165,0
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	-	- 0,1	- 0,1
Effet d'impôt sur les acquisitions et les restructurations internes	-	-	5,5
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS – PART DU GROUPE	2 144,8	2 466,2	4 356,9

10.3.2. Résultat net part du groupe par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net – part du groupe par action (hors incidence de l'effet dilutif du dividende majoré) :

1 ^{er} semestre 2020	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	1 822,5	558 666 980	3,26
Options d'achats et de souscriptions	-	338 304	-
Actions gratuites	-	2 228 461	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	1 822,5	561 233 745	3,25

1 ^{er} semestre 2019	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	2 326,7	560 214 334	4,15
Options d'achats et de souscriptions	-	773 899	-
Actions gratuites	-	2 258 920	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	2 326,7	563 247 153	4,13

2019	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 750,0	559 739 718	6,70
Options d'achats et de souscriptions	-	666 108	-
Actions gratuites	-	2 407 303	-
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 750,0	562 813 129	6,66

10.3.3. Résultat net hors éléments non récurrents par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (hors incidence de l'effet dilutif du dividende majoré) :

1 ^{er} semestre 2020	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	2 144,8	558 666 980	3,84
Options d'achats et de souscriptions	-	338 304	-
Actions gratuites	-	2 228 461	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	2 144,8	561 233 745	3,82

1 ^{er} semestre 2019	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	2 466,2	560 214 334	4,40
Options d'achats et de souscriptions	-	773 899	-
Actions gratuites	-	2 258 920	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	2 466,2	563 247 153	4,38

2019	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	4 356,9	559 739 718	7,78
Options d'achats et de souscriptions	-	666 108	-
Actions gratuites	-	2 407 303	-
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	4 356,9	562 813 129	7,74

10.3.4. Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

NOTE 11. Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

11.1. Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants

11.1.1. Soldes à la clôture

En millions d'euros	30.06.2020	30.06.2019	31.12.2019
Provisions pour risques et charges et autres passifs non courants	308,7	354,1	367,1
Provisions non courantes ⁽¹⁾	56,7	52,8	56,9
Passifs non courants ⁽²⁾	252,0	301,3	310,2
Provisions pour risques et charges courantes	1 029,6	1 016,9	1 117,8
Provisions pour restructurations	148,8	144,4	112,9
Provisions pour retour de produits	315,2	346,9	351,1
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	565,6	525,6	653,7
TOTAL	1 338,4	1 371,0	1 484,9

(1) Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel, les titres mis en équivalence lorsque la quote-part de l'actif net est négative, ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence (note 11.2.2.a et b).

(2) Cette rubrique correspond aux positions fiscales incertaines. Elle inclut l'estimation des risques et litiges de nature fiscale relative à l'impôt sur les résultats des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

11.1.2. Variations de la période des provisions pour risques et charges

En millions d'euros	30.06.2019	31.12.2019	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	30.06.2020
Provisions pour restructurations	144,4	112,9	107,7	- 64,3	- 5,6	- 1,9	148,8
Provisions pour retour de produits	346,9	351,1	164,4	- 168,3	- 27,3	- 4,7	315,2
Autres provisions pour risques et charges	578,4	710,7	76,3	- 97,0	- 37,0	- 30,5	622,4
TOTAL	1 069,7	1 174,7	348,4	- 329,5	- 69,9	- 37,2	1 086,4

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	240,6	- 264,2	- 64,2
Autres produits et charges	107,7	- 65,4	- 5,7
Résultat financier	-	-	-

11.2. Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs exposés ci-après :

11.2.1. Contentieux fiscaux

Brésil - Remise en cause de l'assiette de la taxe indirecte IPI

En janvier 2015, le décret 8.393/2015 a établi que les sociétés commerciales au Brésil deviennent redevables de la taxe indirecte IPI sur certains produits à compter du 1^{er} mai 2015.

L'Oréal conteste les fondements juridiques de ce décret et son application. Sur la base de l'évolution des positions de place et de l'évolution favorable de l'opinion de ses conseils, L'Oréal reconnaît depuis le 1^{er} janvier 2018 l'IPI collecté en revenus et la provision constituée a, en conséquence, été reprise sur 2018.

L'Oréal a reçu des notifications de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour les années 2008 et 2011 à 2015 pour un montant total actualisé des intérêts et pénalités de 520,3 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet en cause le prix de cession de l'usine à l'affaire commerciale comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté ces notifications. L'Oréal continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Compte tenu des évolutions défavorables des décisions des instances administratives sur ce même sujet pour d'autres groupes brésiliens, L'Oréal a provisionné partiellement ce risque en prenant en considération une assiette de la taxe basée sur la moyenne des prix pratiqués par ses filiales et non sur la totalité de son chiffre d'affaires envers les tiers.

Inde - Remise en cause des dépenses de publicité, marketing et promotion

L'Oréal a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007/08 à 2015/16 concernant principalement la déductibilité fiscale des dépenses de publicité, marketing et promotion pour un montant actualisé des intérêts et pénalités de 165,3 millions d'euros. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces notifications et continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Europe - Procédures amiables

Des procédures amiables ont été engagées auprès des Administrations fiscales italienne, française et espagnole en vue d'éliminer la double imposition consécutive à des désaccords entre ces administrations.

11.2.2. Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

a) Pays d'Europe hors France

En Grèce, dans sa décision rendue le 4 octobre 2017, l'Autorité de la Concurrence grecque avait condamné L'Oréal Hellas à une amende de 2,6 millions d'euros pour pratiques anticoncurrentielles pour des faits remontant à 2005-2006. L'Oréal Hellas a réfuté avoir participé à une entente illicite avec d'autres fabricants de cosmétiques de luxe. La Cour d'Appel administrative grecque a annulé cette condamnation le 5 novembre 2018. L'Autorité de la Concurrence grecque a formé un pourvoi en cassation contre cette décision le 28 janvier 2019 et l'audience devant le Conseil d'État se tiendra au second semestre 2020.

En Allemagne, consécutivement à une procédure initiée en 2008 par l'Autorité de la Concurrence allemande dans le domaine des soins et hygiène du corps et définitivement close en 2015, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal Allemagne qui ont donné lieu à ce stade à des décisions de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal Allemagne conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

b) En France

En France, l'Autorité de la Concurrence française avait prononcé le 18 décembre 2014 une amende de 189,5 millions d'euros contre L'Oréal dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000. Par arrêt du 27 octobre 2016, la Cour d'Appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a réfuté toute accusation d'entente avec ses concurrents, et regretté qu'il n'ait pas été tenu compte du caractère hautement concurrentiel du marché français des produits d'hygiène et de soin pour le corps comme en témoigne le nombre d'industriels et de distributeurs en présence, le large choix de produits offerts aux consommateurs ainsi que le fort degré d'innovation et deancements.

Suite à un pourvoi formé par L'Oréal, la Cour de Cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. Le 18 juin 2020, la Cour d'Appel de renvoi a confirmé le montant initial de l'amende. L'Oréal a formé un nouveau pourvoi en Cassation contre cet arrêt.

Il est rappelé que l'appel et le pourvoi en Cassation n'étant pas suspensifs, l'amende qui avait été provisionnée fin 2014 a été payée le 28 avril 2015.

Au 30 juin 2020, la provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en « Autres actifs courants ».

Consécutivement à cette décision, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal qui en sont à un stade préliminaire. L'Oréal conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

Tous les contentieux encore en cours au 30 juin 2020 sont provisionnés à hauteur de 189,5 millions d'euros comme au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2019.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

NOTE 12. Opérations d'acquisitions en cours

Le 18 juin 2020, L'Oréal a annoncé la signature d'un accord avec Henry Thayer Company pour l'acquisition de Thayers Natural Remedies, une marque américaine de soin de la peau.

La marque sera intégrée dans la Division des Produits Grand Public de L'Oréal.

Implantée à Easton (Connecticut), Thayers Natural Remedies est une marque riche d'un long héritage dans le soin de la peau. Elle offre une gamme de produits de grande qualité, notamment des lotions toniques et astringentes. Créée en 1847 par le médecin Henry Thayer, la marque est notamment

connue pour son *best seller* iconique « Witch Hazel Aloe Vera Formula Facial Toner », une lotion à base d'hamamélis, appréciée par de nombreux consommateurs.

La stratégie de distribution, initialement dans un réseau de magasins de produits naturels, a évolué vers une approche multicanale qui comprend aujourd'hui la grande distribution, les distributeurs de produits spécialisés, les *drugstores* et la distribution en ligne. En 2019, Thayers a réalisé un chiffre d'affaires de 44 millions de dollars.

Cette acquisition sera finalisée après l'obtention des accords des autorités réglementaires.

NOTE 13. Événements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés semestriels résumés par le Conseil d'Administration.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2020

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020)

Aux Actionnaires

L'ORÉAL

14, rue Royale
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2-III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la Société L'Oréal, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent Rapport ;
- la vérification des informations données dans le Rapport Semestriel d'Activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration le 30 juillet 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le Rapport Semestriel d'Activité établi le 30 juillet 2020 commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 juillet 2020

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Anne-Claire Ferrié

Deloitte & Associés
Frédéric Moulin

4

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que ce Rapport Semestriel d'Activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Clichy, le 30 juillet 2020

Par délégation du Président-Directeur Général,

Christophe Babule,

Directeur Général Administration et Finances

Conception et réalisation : **côtécorp.**

Tél. : +33 (0)1 55 32 29 74

Crédits Photographiques :

Mert & Marcus /Lancôme

L'ORÉAL

Société Anonyme
au capital de 111 855 722,20 euros
632 012 100 R.C.S. Pa r i s

Siège administratif :
41, rue Martre
92117 Clichy Cedex
Tél. : 01 47 56 70 00
Fax : 01 47 56 86 42

Siège social :
14, rue Royale
75008 Paris

www.loreal.com
www.loreal-finance.com